

ANNEXE 4 :

APERÇU HISTORIQUE DES QUARTIERS DU SECTEUR CASS DES GROTTES

1.	<i>Introduction</i>	2
2.	<i>Entre les quais du Rhône et la gare de Cornavin</i>	4
2.1.	Le quartier de Saint-Gervais	4
2.1.1.	Aperçu historique.....	4
2.1.2.	Les associations d'habitants à Saint-Gervais.....	5
2.1.3.	Saint-Gervais : un quartier ou un prolongement du centre-ville ?.....	7
2.2.	Le secteur de Cornavin	8
2.3.	Aménagement futurs dans les secteurs de Saint-Gervais et du Mont-Blanc / Cornavin	9
3.	<i>Au-dessus de la gare. Des anciens quartiers populaires aux nouveaux centres périurbains.</i>	10
3.1.	Le quartier des Grottes	10
3.1.1.	Aperçu historique.....	10
3.1.2.	La présence d'institutions caritatives aux Grottes.....	12
3.1.3.	Les squatters aux Grottes.....	13
3.1.4.	Aménagements futurs dans le quartier des Grottes	13
3.2.	L'îlot 13	14
3.3.	Les quartiers de la Prairie et de la Servette	17
3.3.1.	Introduction	17
3.3.2.	Le quartier de la Servette.....	17
3.3.3.	Le Parc Geisendorf	18
3.3.4.	Le quartier de la Prairie	19
3.4.	Le quartier de Beaulieu	19
3.5	Centres de loisirs, Maisons de quartier, associations de quartier entre la Servette et Montbrillant	21

1. Introduction

Les quartiers compris dans le secteur CASS des Grottes représentent une partie importante et densifiée de la rive droite. Les différences à l'intérieur de ce secteur sont importantes, autant au niveau urbanistique et architectural qu'au niveau de leur composition sociale.

Le développement urbain durant le vingtième siècle permet de mieux comprendre l'apparence actuelle des différents quartiers : l'accroissement du secteur du travail tertiaire au centre ville et l'inflation de la circulation automobile ont conduit au réaménagement des quartiers centraux et à la densification progressive des quartiers périphériques. Pour l'essentiel, le secteur considéré fait aujourd'hui partie du centre et devrait être revalorisé plutôt que densifié.

¹ On peut prévoir cependant que sa fréquentation va subir l'influence du développement de quartiers périphériques (Montbrillant, Sécheron, la Forêt, les nouvelles Charmilles).

Les Grottes, Saint-Gervais et l'îlot 13 présentent également un phénomène de requalification : jugés auparavant délabrés et voués à la démolition, ils ont été conservés et présentent aujourd'hui des aspects spécifiques de quartiers qui ont conservé une mixité de population au centre-ville.

La présente description s'est appuyée sur les délimitations du secteur CASS et des sous-secteurs GIREC. Celles-ci ne doivent toutefois pas être considérées comme absolues. Le découpage d'un espace urbain en zones disjointes apparaît clairement insatisfaisant lorsque l'on considère les différentes représentations que s'en font les acteurs sociaux. La sectorisation doit être considérée comme un outil heuristique qui permet d'articuler des comparaisons entre les différentes parties de la ville. Notre description de traits particuliers à certains quartiers constitue ainsi souvent une forme de réduction de la réalité sociale, nécessaire sans doute, mais qui ne doit pas faire oublier que les limites intra-urbaines *vécues* et *pratiquées* sont plus floues que celles qui peuvent être tracées sur une carte. A titre d'exemple, on notera que l'impact des axes de circulation dans le paysage urbain, s'il est loin d'être négligeable en terme de nuisances, ne doit pas être surévalué en terme de limite. La prise en compte de la mobilité des habitants et des usagers montre que leur caractère de frontières urbaines est négocié dans la pratique et dépend de nombreux facteurs (parcours scolaires et professionnels, proximité des commerces dans le périmètre, accès aux espaces verts et aux lieux de loisirs, etc.).

¹ v. sur le site du DAEL : http://www.geneve.ch/Plan-directeur/asp/consult_concept.asp?obj=2. 12

Il faut également souligner que le découpage GIREC n'est pas utilisé par toutes les institutions et que des divergences importantes dans les sectorisations. La Maison de Quartier des Asters-Servette, dont l'activité est importante sur une grande partie de notre secteur, en est exclue par le découpage géographique. Le réseau qu'elle entretient dépasse les frontières des secteurs et les limites perceptibles dans le paysage urbain.

La barrière urbaine constituée par les voies ferrées marque une division significative de la rive droite. Nous avons pris le parti d'organiser notre texte en fonction de tels éléments du paysage urbain et de traiter séparément les quartiers les plus centraux (Saint-Gervais, Cornavin) et les quartiers au-delà de la gare (les Grottes, Servette, Beaulieu, etc.). Cette division ne doit cependant pas faire oublier la complexité que de telles limites supposent. Il convient d'insister ici sur le rôle complexe de plate-forme urbaine qu'assume le secteur de Cornavin et l'enjeu urbanistique que ce dernier va représenter dans les années à venir.

2. Entre les quais du Rhône et la gare de Cornavin

2. 1. Le quartier de Saint-Gervais

2. 1. 1. Aperçu historique

Edifié sur la rive droite du Rhône, le faubourg Saint-Gervais est inclus jusqu'à la moitié du XIX^e siècle à l'intérieur des vastes fortifications qui entourent alors la ville. Quartier d'artisans, il connaît très tôt d'importantes transformations. Dès 1830, l'aménagement des quais et la construction du quartier des Bergues dissimulent le faubourg ouvrier derrière un rideau de nouveaux bâtiments, tandis que le pourtour du lac acquiert le caractère d'un nouveau centre-ville qui va progressivement incorporer l'ancien faubourg.

Après la destruction du réseau de fortifications, l'Etat dispose de nouveaux terrains à bâtir à la périphérie. La ville s'élargit sur cette zone durant un demi-siècle, avec la construction de logements, mais surtout d'écoles, d'édifices publics et d'infrastructures ferroviaires. Marqués par une certaine monumentalité, les édifices, les tracés et les places de cette "ceinture faziste" sont encore visibles sur le haut de Saint-Gervais et le long de la rue de Chantepoulet.

Entre-temps, un grand nombre de démolitions sont menées à l'intérieur de Saint-Gervais. Le quartier comportait jusqu'alors un très grand nombre de maisons, avec des arrière-cours encombrées d'entrepôts et d'appentis en bois. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, des rues et des places sont percées pour assainir et ménager des passages entre les constructions. La place Grenus est ouverte et l'îlot Coutance-Temple presque entièrement rebâti après le percement de rues à angle droit. Autour du square Paul-Bouchet sont construits des immeubles d'habitations avec une garantie de l'Etat, en vue de fournir à une population ouvrière et artisanale des logements à bon marché.

En moins d'un siècle, le quartier a déjà complètement changé de physionomie. Durant le siècle suivant, l'accroissement urbain et le développement des transports vont accélérer sa transformation. Les nombreuses constructions de l'architecte Saugey à la rue du Cendrier, entre les Terreaux du Temple et la rue Cornavin ou le long du quai Turettini, témoignent de l'influence des grands projets architecturaux qui prévoyaient, dès les années 20, de faire disparaître un quartier jugé alors insalubre pour retracer des espaces selon de nouveaux principes urbanistiques.

L'implantation de la gare (en 1958) va être déterminante. Le développement des activités du secteur tertiaire (commerces, hôtels, réseau urbain) supprime progressivement les

établissements industriels et artisanaux regroupés à Saint-Gervais, avec l'apparition, entre 1958 et 1968, de nombreux bâtiments de bureaux et de grandes surfaces commerciales. Dans les années 70, des oppositions se manifestent contre les projets de démolitions, dont la plupart seront abandonnés à la fin des années 80. La sensibilité à l'égard des anciens bâtiments a profondément changé dans le dernier quart du XXe siècle et, à la faveur d'une politique de conservation du patrimoine, des édifices jugés auparavant vétustes sont aujourd'hui revalorisés. Le quartier présente aujourd'hui une image composite : au long des rues, les immeubles modernes sont juxtaposés à des bâtiments anciens, parfois passablement dégradés, quelques vestiges d'un îlot d'origine médiévale subsistant autour de la Place Grenus².

2. 1. 2. Les associations d'habitants à Saint-Gervais

Plusieurs associations d'habitants ont vu le jour à Saint-Gervais : l'HASG ("les Habitants associés de Saint-Gervais"), existe depuis une quinzaine d'années et a été très active contre les projets de démolitions, pour l'amélioration du cadre urbain et le maintien des habitants dans le quartier. Parmi ses dernières initiatives, retenons une pétition lancée en 1997 en collaboration avec l'association Action Patrimoine Vivant. Par cette dernière, les signataires demandaient que la place Grenus soit rendue aux piétons et que deux immeubles, menacés par un projet d'extension du parking souterrain du grand magasin Manor, soient préservés. La place en question est occupée par des rampes d'accès qui devaient être raccordées, dans le projet initial conçu dans les années 60, aux axes de circulation voisins après démolition d'une rangée d'immeubles de logements. Cela ne sera jamais réalisé. L'aménagement piétonnier du site obtient désormais globalement un consensus au sein des instances politiques de la Ville de Genève en charge du dossier, mais les solutions de déplacement des rampes suscitent de nombreuses divergences. Une commission du Conseil Municipal (la Commission ad hoc Saint-Gervais) travaille sur cette question depuis 1995.

Cette préoccupation des habitants pour l'espace public est ancienne. Très densément construit, le quartier dispose en effet de très peu de lieux de rencontre, la plupart des places et des cours d'îlot à proximité étant devenues des carrefours de circulation ou des parkings (Cornavin, Dorcière, Grenus, Saint-Gervais, Simon Goulard, Isaac Mercier, square de Chantepoulet). Quelques projets sont actuellement à l'étude pour recréer des espaces piétonniers, notamment

² LAMUNIERE, Jean-Marc : L'urbain et l'architectural in : Faubourg Saint-Gervais. L'autre Genève Editions Zoé Saint-Gervais Genève Ponts de Saint-Gervais 1992. p. 140

à la Place Simon-Goulart (en haut du quartier, le long des Terreaux-du-Temple) et à la rue Lissignol.³

Le maintien des populations de condition modeste dans le quartier reste également d'actualité.

Epargnés de la destruction, un bon nombre de logements bon marché avaient subsisté à Saint-Gervais. Une étude menée à la fin des années 70 a fait ressortir la présence d'une importante population immigrée ou populaire dans les îlots entre la rue Coutance et la rue des Etuves, les quelques immeubles rénovés étant occupés par des autochtones au revenu plus élevé. Depuis, suite à des rénovations menées par des propriétaires privés et malgré le maintien de logements HLM, la composition sociale du périmètre a sensiblement changé.

Plus récemment, les projets de rénovation émis par la Ville (qui possède 40 % des immeubles sur ce périmètre) ont rencontré l'opposition des milieux de défense des locataires. Des accords ont été trouvés et plusieurs immeubles sont en cours ou en voie de rénovation à la rue Grenus, à la rue Rousseau et à la rue Lissignol.

Une nouvelle association, le "Collectif Saint-Gervais", s'est constituée, en septembre 2000, autour de revendications similaires à celles de l'HASG. Né de la volonté de réunir les membres des différentes associations d'habitants d'immeubles locatifs ou des squats, le Collectif met également l'accent sur la promotion de diverses formes nouvelles de "logement associatif".

Aujourd'hui en net recul, le quartier a en effet connu plusieurs vagues d'occupation d'immeubles laissés vides. Le phénomène des squats s'était développé à Genève durant les années 70, souvent avec le soutien d'associations d'habitants. Il se manifeste particulièrement à Saint-Gervais à partir de la fin des années 80, avec l'occupation de trois allées à la rue Coutance par des squatters dénonçant les fins spéculatives des propriétaires.⁴ Durant les années 90, des occupations se poursuivent à la Place Grenus et dans les rues du Cendrier, Cornavin, Rousseau et Etuves. Parallèlement, deux associations obtiennent des immeubles de la Ville de Genève à la rue Lissignol, l'une au bénéfice d'un bail collectif et l'autre au bénéfice d'un contrat de confiance (contrat de prêt à usage - CPU).

³ Le manque de structures d'accueil pour enfants et adolescents dans un quartier qui a vu l'arrivée de quelques jeunes familles a également été relevé par les associations : la crèche et l'école primaire se trouvent au quai du Seujet, la MQ la plus proche à l'extrémité des Pâquis.

⁴ Une autorisation de construire pour des rénovations a été délivrée fin 1999 pour ces allées du 14-16-18 rue Coutance.

Le mouvement connaît cependant une mutation progressive. La création d'espaces culturels alternatifs occupe une place de plus en plus importante dans les revendications de ces nouveaux habitants. L'ouverture de lieux publics nocturnes ne manque pas de provoquer quelques conflits de voisinage, tandis que les liens avec l'association des habitants ne sont pas très soutenus et plutôt dépendants d'initiatives individuelles. Il faut toutefois préciser que la mouvance squatter est loin d'être homogène. Les différentes associations d'occupants à Saint-Gervais n'ont pas formé un mouvement unitaire et ne se sont regroupées que ponctuellement sur des thématiques précises. Ainsi, après la création du "Collectif", des collaborations se sont progressivement mises en place autour de revendications communes relatives à la qualité des espaces publics, des actions étant menées aujourd'hui conjointement avec l'HASG.

2. 1. 3. Saint-Gervais : un quartier ou un prolongement du centre-ville ?

Cette présentation des mouvements d'habitants pourrait laisser penser que Saint-Gervais possède une unité propre. Indéniablement, bon nombre de ses résidents ont leurs habitudes dans un périmètre proche, mais le quartier représente aussi un bout du centre-ville, avec une vocation régionale qui le distingue d'un quartier périphérique. La présence des commerces, dont le grand magasin Manor, attire un nombre important de clients de l'extérieur. Plusieurs salles de spectacles connaissent également un rayonnement régional : la salle du Faubourg, qui accueille des fêtes et des concerts, et Saint-Gervais Genève (la Maison pour l'Image Contemporaine), qui abrite un théâtre et organise festivals cinématographiques, expositions et ateliers multimédias.

Un peu en marge du quartier, "Saint-Gervais Genève" (La Maison pour l'Image Contemporaine) a connu une histoire mouvementée. Inaugurée en 1963 sous le nom de Maison des jeunes de Saint-Gervais, elle est conçue sur le modèle des MJC françaises et deviendra rapidement un centre culturel surtout connu pour son théâtre qui sort du répertoire traditionnel. Durant les années 70, l'institution représente un enjeu politique important, en particulier pour les mouvements de jeunes. L'idée d'une maison "ouverte à tous" fait son chemin, les animateurs cherchant à transformer l'organisation hiérarchique (elle est alors gérée par un conseil de fondation) pour tendre vers une forme d'autogestion. Structurée à la fin de la décennie comme une maison de quartier, avec des secteurs ouverts à différentes tranches d'âges, elle se tourne ensuite vers la promotion de nouveaux médias en proposant de des ateliers de vidéo, d'informatique, et une programmation très vaste de spectacles, du festival de vidéos aux pièces jouées dans le nouvellement nommé "Théâtre de Saint-Gervais". Au début des années 90, la maison passe du Département des Affaires Sociales, Ecoles et

Environnement (Ville de Genève) à celui des Affaires Culturelles, et adopte un nouveau nom. "Saint-Gervais Genève" s'est désormais éloignée d'une scène alternative prise en charge par de nouveaux mouvements, et est devenue une institution axée prioritairement sur les activités culturelles et la création⁵.

Hormis l'importance de ces lieux culturels, le quartier de Saint-Gervais s'intègre à l'urbanisme du centre-ville et est inclus dans un plus vaste espace entre la gare et les quais. L'aménagement piétonnier de la rue du Mont-Blanc a d'ailleurs contribué à relier Saint-Gervais avec l'ensemble du périmètre commercial et touristique de Cornavin et des Pâquis.

2. 2. Le secteur de Cornavin

Le secteur de Cornavin, au croisement des grands axes de circulation (place Cornavin, rue du Mont-Blanc-Chantepoulet, rue des Alpes) a été marqué par un important développement avec une prédominance des activités tertiaires. Plusieurs fois remanié au cours des dernières décennies, il représente un très grand enjeu en terme d'urbanisme. Il est un nœud de transports publics, rôle que le développement programmé des quartiers de Sécheron et de Montbrillant contribueront à consolider. Il est aussi la principale percée piétonnière dans la barrière urbaine que représentent les voies ferrées, et connaît une fréquentation qui en fait un pôle commercial convoité. Outre le trafic des voyageurs, la galerie marchande et la gare sont en effet devenues pour les riverains un passage entre le quartier du Mont-Blanc et le quartier des Grottes et de Montbrillant.

Au cours de son histoire, le secteur de Cornavin a vu un certain nombre de ses bâtiments d'habitation convertis en immeubles administratifs. Le nombre de ses résidents est donc limité en comparaison à la densité du bâti. Cependant, plus encore que le quartier de Saint-Gervais, ce secteur est fréquenté par un très grand nombre d'usagers. Outre ses espaces touristiques et commerciaux, il regroupe en effet un grand nombre d'édifices publics (église, poste, écoles) et de lieux de culture et de loisirs (salles de spectacle, cinémas, bars). Entre le bas de la rue du Mont-Blanc, dans la continuité du quartier des Bergues, et le secteur proche des Pâquis le quartier se caractérise par la très grande mixité de la population qui le fréquente.

Le développement d'une scène de la drogue dans le secteur de la gare est aujourd'hui relevé comme un problème majeur qui a des incidences sur l'ensemble du secteur et dans les

⁵ STEPCZYNSKI-MAITRE, Maryvonne : 30 ans de culture à Genève Saint-Gervais Genève p. 143

quartiers voisins. Sur l'initiative du Groupe Sida Genève et selon un mandat du Conseil d'Etat, un local d'injection pour les toxicomanes le "Quai 9" - a été ouvert à la fin de l'année 2001 à la rue de la Pépinière (en bas du quartier des Grottes, dans le prolongement de la rue de Lyon), avec une équipe d'encadrement qui assure la gestion de ce lieu et dispense des soins de santé primaires. Cette installation a suscité récemment des inquiétudes parmi les riverains qui craignent de voir se déplacer la scène de la drogue autour du local, à proximité directe de leur lieu d'habitation. Un travail de concertation continue d'être mené auprès des habitants par les promoteurs du projet.

2. 3. Aménagement futurs dans les secteurs de Saint-Gervais et du Mont-Blanc / Cornavin

Des rénovations sont en cours à la rue des Etuves et d'autres vont être entreprises dans les immeubles de logements sociaux de la Ville de Genève autour des rues Lissignol, Rousseau et Paul Bouchet. Les coûts de location devraient rester modestes, et dans la plupart des cas le plan actuel des appartements (de 2-3 et 4 pièces) sera maintenu.

Le secteur de la gare est en cours de travaux, avec la prolongation de la voie du tram 13 jusqu'à la Place des Nations. Une nouvelle ligne, le TCMC devrait être créée d'ici 2007 et relier Cornavin à Meyrin et au CERN. Un réaménagement est prévu des places de Cornavin et de Montbrillant, ainsi que des passages sous-voies et de l'esplanade Notre-Dame.

Une mise en valeur des squares du secteur est programmée. Les squares de Chantepoulet et Pradier devraient être l'objet de travaux en vue de diminuer les places de parking et de créer des espaces piétons. Un projet est également en cours de soumission pour la Place Simon-Goulart. En outre, les cheminements piétons devraient être améliorés. Certaines parties du parcours piéton "Le fil du Rhône" ont déjà été réalisées. Il permettra de rejoindre la Jonction depuis le Pont du Mont-Blanc en suivant le cours du fleuve.

3. Au-dessus de la gare : des anciens quartiers populaires aux nouveaux centres périurbains

3. 1. Le quartier des Grottes

3. 1. 1. Aperçu historique

Faubourg construit à l'extérieur de la ville dans la première partie du XIXe siècle, le quartier des Grottes se développe après la destruction des fortifications et la construction de la première gare de Cornavin (en 1858), à la faveur de la forte augmentation des emplois dans le secteur. Par sa position stratégique à proximité des infrastructures de transport et de communication, le quartier est rapidement exposé aux grands projets d'urbanisme. Ainsi au début des années 30, une éventuelle restructuration du quartier est envisagée dans le cadre de la reconstruction de la gare de Cornavin. Un arrêté interdit alors toute rénovation importante dans ce périmètre. La reconstruction de la gare ne donnera lieu à aucune intervention sur le quartier des Grottes, les coûts d'une telle opération empêchant sa réalisation. L'arrêté continuera néanmoins à être appliqué, condamnant le quartier à une longue déliquescence.

Durant l'expansion économique de l'après-guerre, l'afflux important de main d'œuvre, la croissance du secteur tertiaire et l'augmentation de la circulation routière agissent profondément sur la morphologie de la ville. Durant les années 60, le centre se vide progressivement de ses habitants à la faveur de la construction de grands ensembles à la périphérie (les "cités-satellite"). Dans l'intervalle, aucuns travaux n'ont été réalisés dans le quartier des Grottes, qui s'est considérablement dégradé. Au délabrement des immeubles s'ajoute une marginalisation sociale progressive de sa population : nombre d'anciens locataires quittent les lieux et sont remplacés par une population étrangère à bas revenu.

Le rachat progressif de la plus grande partie des terrains et des immeubles par la Ville de Genève (75 % lui appartiendront à la fin des années 70) permet néanmoins d'envisager plus facilement des projets d'aménagement. Pour surmonter les divergences qui opposent à l'époque Ville, Canton et propriétaires privés, la Fondation pour l'Aménagement des Grottes (FAG) est créée, en 1968. En son sein, les différentes instances politiques de la Ville et du Canton sont représentées. Une première étude aboutit en 1971, qui vise à densifier le périmètre. En période d'"euphorie économique", les grands projets sont de mise. La FAG envisage la construction d'une gare routière et d'un nouveau centre d'exploitation postal, des voies ferroviaires et routières passant sous une dalle qui recouvre l'espace du quartier. Ce projet surdimensionné sera rapidement abandonné. Deux études sont ensuite financées et

rendues publiques en 1973. Le secteur est cette fois-ci traité en deux zones distinctes. Dans le haut des Grottes, le projet prévoit la construction de logements en maintenant les immeubles existants et des espaces verts sur le site du Nant des Grottes. Dans le bas du quartier, un grand ensemble devrait remplacer tous les immeubles existants. Ce projet rencontre une mobilisation des habitants qui donne naissance, au début de l'année 1975, à l'"Action Populaire Aux Grottes (APAG). Cette dernière s'oppose, selon ses propres termes, "*à tous les projets de démolition du quartier et exige la rénovation des Grottes dans le sens des intérêts populaires*". Elle lance une pétition pour demander que le projet soit rejeté et que les immeubles soient entretenus sans hausse de loyer, que les arcades et appartements laissés vides soient reloués. L'APAG mène par ses propres moyens une enquête sur l'état des appartements dans le quartier. Selon les membres de l'association en effet, l'état des immeubles existants n'est pas bien connu des autorités, et la vétusté de la majorité des logements, invoquée dans la presse pour motiver les démolitions, n'est selon eux pas avérée. Progressivement, la perception du quartier des Grottes change dans la presse et parmi les élus, et le projet de démolition totale du quartier est abandonné à la fin de l'année 1977. Cette victoire de l'APAG contre le plan d'aménagement ne marque cependant pas la fin de son action. Le quartier, qui compte à l'époque une importante population de travailleurs immigrés et de personnes âgées, continue à se dépeupler et voit se dégrader la situation des commerces de proximité⁶. L'APAG lance à la fin de 1977 une action de "relocation forcée" des appartements laissés vacants par la Ville. Ces occupations illégales sont réprimées et dans l'année qui suit des expulsions sont prononcées. En réaction, deux manifestations sont organisées par les habitants. Elles rencontrent un important succès et assurent au mouvement des soutiens politiques et associatifs. Lorsque le Conseil Administratif (exécutif de la Ville de Genève) annonce la rénovation du quartier, à la fin de l'année suivante, des habitants, soucieux de maîtriser le développement futur du quartier, se réunissent et revendiquent le contrôle des projets.

A la suite du rejet populaire d'une initiative municipale lancée par l'APAG, qui voulait s'opposer à l'élargissement de la rue de la Servette et contestait le recensement de l'état des immeubles, la FAG ouvre en 1982 une arcade d'information sur la place des Grottes pour assurer l'interface entre les autorités et les habitants. Durant les années 80, plusieurs immeubles sont rénovés à la rue de la Faucille, à la rue des Grottes, à la rue Jean-Jacques de Seillon. D'autres sont rebâties en respectant les gabarits préexistants. Commanditée par la Ville

⁶ PAGANI, Rémy : L'Etat, la xénophobie et les luttes populaires dans le quartier des grottes IES 1978 p. 19

de Genève, la construction du nouvel ensemble de la "Cité des Schtroumpfs", en plusieurs étapes entre 1981 et 1990, a contribué à repeupler le haut du quartier. Au niveau de sa composition sociale, le quartier verra l'arrivée de familles et de Suisses, les critères d'attribution de la Gérance Immobilière Municipale écartant en général les demandes venant d'étrangers, sauf pour les cas de relogement⁷. L'établissement d'un groupe scolaire, durant la même période, vient suppléer au manque d'infrastructures dans le quartier.

3. 1. 2. La présence d'institutions caritatives aux Grottes

Le quartier des Grottes a été longtemps été fréquenté par des populations marginales. Les terrains vagues ouverts par les premières démolitions et les bâtisses abandonnées offraient des lieux de repli aux sans-abris à proximité de la gare et du centre. Suite à la rénovation du quartier, cette situation a passablement changé. Toutefois, des lieux d'accueil pour les personnes démunies se sont implantés de longue date dans le périmètre et y poursuivent leurs activités.

L'association Carrefour-Rue gère de nombreux espaces. Dans "la Galerie", à la rue de l'Industrie, sont organisés depuis plus de dix ans expositions, concerts, spectacles et repas, dans le but de favoriser une mixité des usagers. "L'Arcade des Grottes " a servi de lieu d'accueil pour les sans-abri pendant de nombreuses années. Elle a été récemment emménagé dans des nouveaux locaux au 3, rue de Montbrillant, juste derrière la gare. En face de "la Galerie", se trouvent les locaux de la rédaction du journal la "Feuille de Trèfle", qui organise des ateliers d'écriture et une permanence d'écrivains publics. On citera encore, dépendant de la même association, les magasins à vocation sociale Haboudabi et la Jouèterie, à la rue des Grottes

L'Armée du Salut est également toujours présente dans le quartier. Elle gère un centre d'accueil pour femmes en difficultés (le Cœur des Grottes) et un foyer pour personnes âgées la Résidence Amitié, (entre la rue de Lausanne et la rue Baudit). Son centre Espoir, à la rue Malatrex.

La section genevoise de la Croix Rouge suisse, enfin, tient un magasin de seconde main dans le quartier, à la rue des Grottes.

⁷ FAG, 1991, Les Grottes. Bilan de la renaissance d'un quartier urbain du 19^e siècle. Genève septembre 1991 p. 19

3. 1. 3. Les squatters aux Grottes

Les premiers occupants des immeubles laissés vides durant les années 70 joueront un rôle important dans le mouvement des habitants et dans la réanimation de la vie du quartier. Après l'action de "relocation forcée" de l'APAG, une cantine populaire, des ateliers, un marché au légumes, une crèche, une maison de la musique voient le jour à la fin des années 70 dans un quartier qui manque particulièrement d'infrastructure socio-sanitaire.⁸ Si les acteurs de ces occupations rejoignent les préoccupations du mouvement des habitants, les squats qui s'ouvrent par la suite tendent à s'autonomiser, inscrivant leur action plus sur des immeubles spécifiques que dans le contexte de l'aménagement du quartier. De plus, les revendications des nouveaux occupants s'inscrivent davantage dans un mouvement contre-culturel et se distinguent des attentes des anciens habitants des Grottes, avant tout attachés à leur lieu de vie.⁹

La plupart des immeubles occupés durant les années 90 (notamment à la rue de la Faucille, la rue de la Sibérie et la rue Fort-Barreau) ont aujourd'hui été évacués. Une distance s'était semble-t-il marquée entre l'association de quartier des Grottes et les squatters. Le mode de vie de ces derniers - les déchets causés par la récupération et le bricolage d'objets usagés, l'ouverture de lieux publics nocturnes- avaient été mal ressenti par un voisinage investi et responsabilisé pour son quartier. Un incendie dans un immeuble occupé aux Grottes, il y a quelques années, a été perçu par les habitants comme un danger pour ces bâtiments autrefois soustraits aux démolitions.

Des maisons sont encore occupées à la rue de l'Industrie et à la rue de la Cordelière, certains au bénéfice de contrats de prêts à usage (CPU). La Ville de Genève a entamé des projets de rénovation en concertation avec certains occupants.

3. 1. 4. Aménagements futurs dans le quartier des Grottes

Un certain nombre d'opérations sont encore en projet ou en cours de réalisation dans le quartier. Le projet de gare routière et de marché couvert lancés dans les années 80 sur les espaces entre le quartier des Grottes et la gare (les îlot 5a et 7) ont été abandonnés. Suite à un concours, le projet lauréat a été remanié après des démarches en concertation avec les habitants. Le projet modifié a reçu un accueil "globalement favorable" de la part de ces

⁸ "Vivent les Grottes" La lutte d'un quartier à Genève (Collectif d'auteurs) Ed. "Que Faire?"p. 70

⁹ ROSSIAUD, Jean : Mobilisations globales, manifestations locales. Novembre 2001

derniers. Les bâtiments du 6 et 6bis de la rue des Grottes seront réhabilités tandis qu'un hôtel de classe moyenne et deux immeubles de logements seront construits, l'un par un privé et l'autre par la Coopérative d'habitation la CODHA, après octroi d'un droit de superficie. Un réseau de cheminements piétonniers et un square de 2500 m² sont prévus entre les futures constructions, prolongeant ceux qui existent déjà entre les rues Fort-Barreau et de la Faucille.

Des rénovations sont en cours à la rue de la Faucille et à la rue des Grottes, et celle du 5, rue de Montbrillant est inscrite au calendrier. Des études en vue d'une réhabilitation sont en cours à la rue de l'Industrie. La place des Grottes, enfin, devrait donner lieu dans les années à venir à un réaménagement en concertation avec les associations du quartier.

3. 2. L'îlot 13

Délimité par la gare de Cornavin, la poste de Montbrillant et le Parc des Croupettes, l'"îlot 13" apparaît aujourd'hui comme un quartier distinct, "un village dans la ville". Il fait toutefois administrativement partie du quartier des Grottes et, comme la plus grande partie de ce quartier, était voué à la destruction depuis les années 30. Il était aussi inclus dans les différents projets d'études de la FAG dès 1968.

Mais si le sort du quartier des Grottes proprement dit se débloque au début des années 80, celui de l'îlot 13, oublié par les revendications de l'APAG, n'a pas été réglé. Un projet de démolition / reconstruction déposé en 1984 au Département des Travaux Publics (DTP) par la FAG prévoit la démolition de huit immeubles locatifs de l'îlot, afin d'y construire un complexe de bâtiments avec arcades commerciales, parking souterrain et zone de verdure. Les habitants ne tardent pas à manifester leur désaccord à ce projet. Ils créent l'association "Gare-Montbrillant", présentent une pétition et un contre-projet préconisant des rénovations douces.

¹⁰ Ce contre-projet est rejeté par les autorités, et les locataires des immeubles concernés (20, 22 et 24 rue de Montbrillant, 15 et 15 bis rue des Gares) sont priés de quitter les lieux. Un groupe d'habitants refuse toutefois de partir, relevant qu'aucune autorisation définitive n'a été délivrée au propriétaire et qu'aucun de relogement n'a été prévu. Des squatters investissent les appartements laissés vides dès janvier 1986. Suite à plusieurs expulsions et à la protestation de l'association des habitants, le Conseiller Administratif de la Ville de Genève Claude Haegi se présente comme médiateur entre le propriétaire et les occupants et propose à ces derniers

¹⁰ DETRAZ, Sylvie : Le squat qui tourne bien Editions du Tricorne p. 10

des "contrats de confiance" (CPU) qui légalisent leur usage des locaux¹¹. Le propriétaire confie la gestion des immeubles du 15 et 15 bis rue des Gares à la Ville de Genève, tandis que celle du 22 et 24 rue de Montbrillant est remise à la CIGUE (la Coopérative immobilière pour personnes en formation, fondée en 1986 par des étudiants de l'Université de Genève).

Le menace de démolition des immeubles ne disparaît cependant pas pour autant, et leur conservation sera le fruit d'un long travail. Pour ce qui du 15 et 15 bis rue des Gares, l'association des habitants est parvenue, par l'entremise de la société d'Art public, à convaincre le Conseiller d'Etat M. Christian Grobet (alors chef du DTP) de la valeur patrimoniale des bâtiments, qui devront ainsi être l'objet d'une étude de rénovabilité. En 1989, un grand pas est franchi : la Ville reconnaît la possibilité de réaliser des logements selon d'autres modalités (projet mené par une coopérative, obtention de droit de superficie) et invite les coopératives à se concerter avec la FAG. Les habitants du 15-15 bis, réunis en coopérative, obtiennent un droit de superficie en 1993 et mènent durant les années suivantes une rénovation douce de l'immeuble, contribuant au maintien de loyers abordables¹². Le 24, rue de Montbrillant a également été l'objet d'une rénovation douce après l'obtention par les habitants d'un bail associatif.

La rénovation des logements n'est cependant pas la seule préoccupation de ces nouveaux habitants. L'"association de l'îlot 13", une structure commune mise en place pour représenter toutes les associations et coopératives présentes sur l'îlot, revendique dès 1989 un débat sur l'avenir de l'ensemble du quartier, et non pas ponctuellement sur chaque immeuble. Les habitants "alternatifs" représentent une minorité dans un îlot qui abrite une importante population immigrée, mais ils ont pris l'initiative de créer, dans les arcades et les cours, des lieux ouverts vers l'extérieur. On trouve parmi ceux-ci une "maison de quartier"¹³ dans la petite bâtisse du 14, rue de Montbrillant, des ateliers, des espaces pour des concerts, des petits commerces non lucratifs. Une culture alternative, une volonté de développer des formes de démocratie locale se développent. Ainsi, la conservation des petites cours et de petits bâtiments qui ont été consacrés à ces activités ouvertes au public constituera une

¹¹ Dans le climat tendu du début des années 80 sur les fronts du logement et des centres autonomes, l'initiative du libéral Claude Haegi permettait d'ouvrir le dialogue dans une volonté de maintenir un statu quo momentané afin d'éviter des conflits directs.

¹² CIMA, Damia : Vivre autrement. Le quartier alternatif de l'îlot 13. Travail personnel de recherche sous la direction du Prof. F. Chiffelle. Université de Neuchâtel. Institut de géographie. 1994

¹³ Baptisée ainsi par les habitants, elle n'a aucun statut officiel de MQ. Le bâtiment qui l'abrite devait être initialement détruit, mais les habitants ont obtenu finalement un droit de superficie en 1994.

revendication récurrente des membres de l'association de l'Ilot 13, et sera l'objet de difficiles négociations avec les autorités, la FAG et les propriétaires. Lors du concours European, auquel est soumis l'îlot 13 en 1991, les habitants marquent un point en présentant un projet en forme de "contre-programme", dans lequel sont maintenus les appentis et hangars ¹⁴. Le jury, impressionné, ne peut les autoriser à concourir, mais envoie des copies pour information à tous les architectes inscrits et leur décerne un "prix de référence". Dans le projet primé (celui de L'Atelier 89) est pris en compte le programme des habitants, et non celui de la ville.

Au-delà de l'imbricatio politique (habitants, instances politiques de la Ville de Genève et de l'Etat, propriétaires privés), l'expérience de l'îlot 13 est intéressante à plusieurs titres. Elle a d'abord alimenté un débat nouveau sur des normes d'aménagement et de confort généralement admises. De plus, au-delà de la promotion d'une "culture alternative", le travail de l'Association de l'îlot 13 a garanti une mixité sociale en permettant une collaboration, certes parfois problématique, entre des personnes d'horizons différents : l'importante population immigrée résidente, les jeunes occupants bénéficiant de "contrats de confiance" ou les futurs nouveaux habitants organisés en coopératives. Les compétences organisationnelles, administratives et pratiques exigées pour mener à bien ce genre de projet sont loin d'être négligeables. ¹⁵

La plus grande partie des immeubles de l'Ilot 13 est aujourd'hui rénovée (mis à part les 17, 19, et 21 rue de Montbrillant, propriétés de la Ville de Genève). Des nouveaux bâtiments ont été construits et ferment les ouvertures du côté des voies (25 logements pour la Fondation Vernier Aviation), de la poste de Montbrillant (deux coopératives d'habitation) et du Parc des Croupettes (la coopérative "la Castafiore", et les bâtiments en bois de la CIGUE, qui accueillent des jeunes en formation). Plusieurs bâtisses ont été maintenues au centre de l'Ilot, ainsi que le système des petites cours entretenues et aménagées en collaboration avec les habitants.

¹⁴ CIMA, Damia : Vivre autrement. Le quartier alternatif de l'îlot 13. Travail personnel de recherche sous la direction du Prof. F. Chiffelle. Université de Neuchâtel. Institut de géographie. 1994 p. 18

¹⁵ JOYE, Dominique, SIMONIN, Alain : Démocratie et participation locale. Rapport pour la Ville de Genève. Rapport de recherche n°128 Février 1995 Institut de recherche sur l'environnement construit. Département d'architecture. Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. p. 35

3. 3. Les quartiers de la Prairie et de la Servette

3. 3. 1. Introduction

Dans le vaste périmètre entre la rue de la Servette, l'avenue Wendt et les voies ferrées, se sont développés des quartiers qui présentent aujourd'hui une importante densité de population. Les sous-secteurs de La Prairie et de Servette-Geisendorf en font partie. Le découpage entre ces deux sous-secteurs, à la hauteur de la rue de la Prairie, est assez significatif. Dans le bas, le quartier de la Poterie est un ancien faubourg à vocation industriel, à proximité de la gare, des Grottes et de Saint-Gervais. Coupé du centre par la barrière des voies ferrées, il présente un aspect assez dégradé, pauvre en espaces verts et dénué de centralité propre. Sur le haut, après la rue de la Poterie, le quartier de la Servette présente l'aspect d'un centre périphérique dans la ceinture périurbaine, avec une plus forte concentration de commerces.

La limite entre les deux quartiers est en outre également observable dans le relief : la rue de la Poterie marque une rupture de pente et le début d'un vaste plateau en dessus du centre-ville, qui se prolonge jusqu'au quartier de Vieusseux.

3. 3. 2. Le quartier de la Servette

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'espace occupé par l'actuel quartier de la Servette était une campagne et faisait partie de la commune du Petit-Saconnex. Cet espace s'urbanise assez rapidement depuis le début du siècle. Entre les voies de communication déjà existantes sur les tracés actuels de la rue de Lyon et de la Servette sont d'abord construites des villas, puis des immeubles. La proximité d'un secteur industriel aux Charmilles, durant la première moitié du XXe siècle, et la création de la zone des organisations internationales, à partir des années 50, vont contribuer à une forte densification de ce périmètre. En outre, la fusion des communes périphériques dans la ville de Genève, en 1930, contribue à rattacher le quartier à l'agglomération urbaine.

Le haut de la Servette présente dès l'origine une certaine centralité et regroupe un grand nombre d'équipements publics. Ce caractère de centre périphérique s'est renforcé à la faveur de sa situation stratégique entre la gare, l'aéroport et les organisations internationales. Le développement d'une importante zone commerciale depuis les années 60, la présence de plusieurs missions diplomatiques et la création d'un futur secteur administratif autour la rue du Grand-Pré et la rue Chandieu en témoignent.

Comparativement à d'autres quartiers, la Servette présente une très grande proximité de l'habitat, des équipements publics et des commerces. Cette proximité contribue à la fréquentation des rues et des espaces publics. On notera à cet égard la présence de la Maison de Quartier de Servette-Asters, à l'angle de la rue Schaub et de la rue Hoffmann, de la bibliothèque municipale sur la rue de la Servette, du marché bi-hebdomadaire dans la rue Liotard, d'une ludothèque, de paroisses protestantes et catholiques, de crèches, de plusieurs écoles, etc. Le quartier présente par ailleurs une grande mixité sociale. On y trouve une forte proportion de population ouvrière, mais toutes les professions et conditions sociales sont représentées, ainsi qu'une importante population étrangère. On compte également une importante proportion de jeunes familles.

La Servette peut apparaître comme un quartier en soi. Il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'elle s'insère également dans un ensemble plus vaste qui comprend les quartiers résidentiels adjacents, bâtis au cours du siècle. On citera à cet égard la construction du quartier des Délices, de la cité Vieusseux, celle, plus récente, des Nouvelles Charmilles ou encore la densification du quartier de La Forêt, entre le Parc Trembley et la route de Meyrin. Le périmètre composé par ces quartiers forme une des zones les plus densifiées de l'agglomération genevoise. En terme de population, il convient donc de ne pas considérer uniquement le quartier de la Servette proprement dit mais également son pourtour. En ce qui concerne le sous-secteur Servette-Geisendorf, on observe en effet que les densités de population les plus fortes ne se situent pas autour des rues principales mais dans les ensembles d'habitation. A cet égard, on pourrait considérer que le centre du quartier ne se trouve pas autour des zones commerciales, aux croisements des grands axes, mais dans le parc Geisendorf, au milieu des périmètres les plus densifiés en habitations.

Déjà très densifié, le quartier de la Servette ne devrait pas connaître de profondes transformations dans les années à venir. Les zones de villas devraient être préservées. Une amélioration des transports publics est projetée sur l'axe de la Servette - route de Meyrin, avec la création d'une nouvelle ligne de tram qui reliera la gare Cornavin à Meyrin et au CERN.

3. 3. 3. Le Parc Geisendorf

Racheté par la Ville en 1931, le parc Geisendorf a accueilli les bâtiments de trois écoles (une enfantine et deux primaires) avec leurs préaux, et les locaux du Centre d'Etudes Pédagogiques. Il présente un aspect cloisonné, avec plusieurs zones de verdure qui s'ouvrent sur la rue Liotard, la rue de la Poterie et la rue de Lyon. Au milieu des quartiers des Délices,

des Charmilles, de la Prairie et de la Servette, il connaît une fréquentation très importante. L'aménagement du quartier selon une trame urbaine serrée a en effet laissé peu de place aux zones arborisées. La "pénétrante verte" (composée par les Parc Trembley, Beaulieu et les Croupettes) apparaît éloignée et hors des cheminements vers le centre-ville.

Des habitants nous ont fait part de la mauvaise réputation attachée au parc Geisendorf. Cela est explicable en partie par le confinement des espaces verts, dont l'utilisation est très disputée par les usagers et source de conflits de voisinage. En outre, la fréquentation nocturne du parc, les déchets abandonnés ou la présence de toxicomanes, inquiètent parents et riverains. Récemment des cas d'agressions, dont celle d'une fillette dans les bâtiments scolaires, ont mobilisé l'attention de l'association des parents d'élèves. Le parc a été nettoyé sur l'initiative de ces derniers et l'éclairage public a été amélioré. Il faut noter en outre que le périmètre de Geisendorf, compte tenu de son importance dans le quartier, ne dispose d'aucune structure apte à organiser la cohabitation des différentes populations qui le fréquentent. La Délégation à la Jeunesse s'est concentrée récemment sur cet espace.

3. 3. 4. Le quartier de la Prairie

Construit à la fin du XIXe siècle, le quartier de la Prairie est alors un faubourg ouvrier et industriel. La construction de la ceinture faziste avait ménagé différentes zones d'affectation du territoire périurbain, et le quartier de la Prairie s'est développé dans le prolongement des quartiers industriels de Saint-Gervais et du Seujet. Il est déjà fortement densifié durant la première moitié du XXe siècle, avec la construction de logements ouvriers et de plusieurs écoles : l'Ecole d'Ingénieur de Genève et le Collège de jeunes filles (qui deviendra le Collège Voltaire).

Ce secteur se distingue par une très forte densité de population, très peu d'espaces verts, avec une convergence de rues à grande circulation. Il ne présente pas de centralité, peu d'équipements publics et un nombre limité de commerces. La proximité géographique du centre-ville est contredite par la coupure que trace les voies ferrées, les ouvertures ménagées dans cette dernière étant peu adaptées aux cheminements piétons. En terme de composition sociale, ce quartier semble plus défavorisé que le haut de la Servette. On notera surtout l'impact de la proximité de la gare et du centre-ville en terme de fréquentation.

3. 4. Le quartier de Beaulieu

Contrairement au quartier de la Servette, qui s'est construit progressivement au cours du siècle, le quartier de Beaulieu est le résultat d'un projet d'ensemble sur le site d'une ancienne

campagne transformée en parc. Bâti dès la fin des années 40 selon des principes modernistes qui privilégiaient le recours aux techniques industrielles, l'ensemble représente alors une des premières opérations de ce type en site périurbain. A l'époque, Genève retrouve son rôle international, connaît une relance économique et une importante croissance démographique. Les onze immeubles qui sont bâtis à Beaulieu présentent des plans identiques, ce qui a permis d'abaisser les coûts de construction. Les appartements, destinés à accueillir des petites familles, ont une taille homogène (4 et 5 pièces). Fidèle aux principes urbanistiques énoncés dans les années 30, la disposition des bâtiments assure un ensoleillement maximum des logements et ménage de grands espaces verts et de cheminements piétons à l'intérieur du périmètre.

Dans ce quartier très tranquille et très arborisé, la cohabitation des différents usagers semble poser peu de problèmes. Contrairement à la situation du parc Geisendorf, chacun dispose ici de suffisamment d'espace. Le parc est fréquenté en partie par les enfants, surtout le bas, proche du parc des Cropettes, avec sa pataugeoire et ses jeux. Une école a été installée dans l'ancienne maison de maître de Beaulieu, après le rejet en consultation populaire du projet de bâtiments scolaires au parc Vermont. Dans le haut du parc, on rencontre un grand nombre de personnes âgées. Dans une large mesure, ces immeubles qui avaient accueillis à l'origine des familles ont été quittés par la génération des enfants parvenus à l'âge adulte et sont occupés par les parents retraités, qui apprécient la tranquillité que connaît le quartier. Ces prochaines années toutefois, la proportion de familles et le nombre de jeunes risquent d'augmenter. De plus, l'arrivée de nouveaux habitants dans le quartier de la Voie Creuse ("les nouveaux immeubles de Montbrillant") a contribué à une fréquentation accrue des espaces publics, et la construction récente en dessous du parc d'un nouveau Cycle d'Orientation (destiné à accueillir plus de 600 adolescents) suscite l'inquiétude de certains riverains. Le projet d'installation d'une Maison de quartier dans la Villa Baulacre a d'ailleurs déjà fait l'objet d'une pétition. Le problème est peut-être un peu similaire à celui que le refus d'école dans le parc Vermont a révélé il y a une dizaine d'années : celui d'une opposition entre les générations, les générations âgées voulant conserver le privilège d'un quartier calme et non exposé aux problèmes sociaux et à la turbulence de la jeunesse.

Les transformations de l'environnement urbain sont toujours porteuses d'une certaine violence et produisent de nouveaux problèmes de cohabitation. La fréquentation accrue du périmètre autour de la rue Baulacre (enfants, adolescents, anciens et nouveaux habitants) risque d'avoir

des incidences importantes sur l'ensemble du quartier, et mérite donc une attention particulière.

3. 5 Centres de loisirs, Maisons de quartier, associations de quartier entre la Servette et Montbrillant

Nous l'avons déjà mentionné, les délimitations du secteur CASS ne recourent pas celles utilisées par d'autres institutions. Il convient de considérer les secteurs de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e) et en particulier celui de la

Maison de Quartier des Asters-Servette. Présente dans le quartier depuis les années 70, cette maison de quartier couvre un très vaste secteur et ne suffit aujourd'hui plus à répondre aux demandes des habitants en matière d'animation et de prise en charge des enfants et des jeunes.

Des initiatives privées ont vu le jour pour parer au manque de structures existantes (crèches parentales aux Grottes et dans les "nouveaux immeubles de Montbrillant" à la Voie Creuse, associations de quartier, etc.) et des démarches ont été entreprises par des groupes d'habitants afin d'obtenir des structures d'accueil, mais sans succès. Ayant pris connaissance des différents projets, la MQ des Asters-Servette réunit au milieu des années 90 les différentes parties dans le but de renforcer les coopérations. Une association commune, l'AAQGCM (Association pour l'Animation des Quartiers des Grottes-Crochettes-Montbrillant) naît de cette réunion et tient sa première assemblée générale en 1996 à la Maison Verte des Grottes.

Après sa reconnaissance comme "Association conventionnée" par la CCCLR (Commission Cantonale des Centres de Loisirs et de Rencontre), l'association s'active à trouver des locaux. Dans l'intervalle, sa "maison de quartier ambulante" ("Pré en Bulle") organise des animations ponctuelles, des fêtes et des centres aérés pour les enfants. Des animateurs mettent sur pied des activités mobiles dans les quartiers, dont des ateliers itinérants de cirque et de réparation de vélo. Une attention est prêtée aux pré-adolescents qui seraient, selon les habitants, "de plus en plus nombreux dans le quartier"¹⁶. L'idée n'est toutefois pas de créer une seule structure, mais de travailler en complémentarité avec celles qui existent déjà.

¹⁶ AMANN, Eric, ARNOUX, Didier, *Ils sont de plus en plus nombreux dans le quartier. Etudes sur la population des pré-adolescents des quartiers Grottes, Crochettes, Montbrillant*. Travail de recherche E. S. T. S. Juin 1998 131 p.

Après une première étape dans un tout petit local au 31 rue des Gares, l'association a emménagé au 16 rue Montbrillant dans des locaux plus spacieux, avant l'ouverture programmée de la Maison Baulacre à ses activités.